

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°241 du Jeudi 7 Mars 2024

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et des sports)

Désormais, des formations
diplômantes en activités
physiques adaptées de santé

 (P. 12)

Journée internationale de la femme

Les Nations unies prônent l'investissement en faveur des femmes

Le secrétaire général de l'Onu, António Guterres, affirme être «aux côtés des femmes et des filles qui luttent pour leurs droits et s'engagent à accélérer les progrès».

 (P. 3)

Commandement de la sécurité civile



Digitaliser le système de traitement d'alerte et de secours d'urgence

Le général de police de première classe, Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile (Ph d'archives)

 (P. 7)

Ministère de l'économie et des finances

La coopération avec l'EximBank Inde relancée, après les balbutiements du début

 (P. 5)

Symposium international Dre Edith Lucie Sassou Guesseau

Le prof Nkoua-Mbon a annoncé l'évènement pour le 8 mars à Oyo

 (P. 2)

A.m.c (Association des médecins du Congo)

Les médecins congolais ont pu tenir leur première assemblée générale ordinaire

 (P. 9)



Symposium international Dre Edith Lucie Sassou Guesseau

Le prof Nkoua-Mbon a annoncé l'évènement pour le 8 mars à Oyo

Il se tient à Oyo, commune du Département de la Cuvette, le vendredi 8 mars 2024, journée internationale des femmes, un symposium international sur le thème, «*Les urgences médico-chirurgicales et pathologies infectieuses de l'enfant*», en mémoire de la Dre Edith Lucie Sassou Guesseau, fille aînée du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et épouse du défunt Président gabonais, Omar Bongo-Odimba, née le 10 mars 1964 et décédée le 14 mars 2009. L'évènement a été annoncé par le prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon, lors d'une conférence de presse, lundi 4 mars, à son cabinet de travail, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville.

Dans son intervention, le prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon a déclaré en substance que le symposium Dre Edith Lucie Sassou Guesseau vise à servir d'espace de diffusion des connaissances, des résultats de l'application de la santé infantile basée sur des preuves scientifiques, du consensus social à travers des procédures participatives et démocratiques, ainsi que des attentes en matière de santé et de services de santé. Soit dit en passant, le prof Nkoua-Mbon a précisé que la première fille du Président de la République porte le nom de Sassou Guesseau et c'est comme ça que c'est écrit sur sa pierre tombale.

Cette initiative, destinée à commémorer le 15^{ème} anniversaire de sa disparition, vise également à faciliter un



Le Prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon.

espace scientifique qui offre la possibilité d'analyser et de réfléchir avec les chercheurs, les professionnels de la santé et les décideurs sur les interventions futures en termes de diagnostic, de traitement et d'atténuation en cas d'éventualité, pour un système de

santé préparé à tout événement et aux activités futures impliquées.

«*Edith Lucie Sassou Guesseau est l'une des meilleures dames de la médecine au Congo. Elle a été lauréate de sa promotion à l'Institut national des sciences de la*

santé. Une visionnaire qui, il y a vingt ans, pensait déjà à la médecine du futur». «*C'est une icône, une lumière qui ne s'éteindra jamais*», a-t-il déclaré.

Le programme comprend la participation d'experts reconnus en santé, de professionnels de la santé pour enfant des secteurs public et privé, ainsi que de l'industrie, avec une participation intersectorielle, en plus de conférences avec des experts de grand prestige et des invités internationaux. «*Nous aurons 114 communications et nous attendons près de 150 congressistes du Congo et d'ailleurs*», a affirmé le prof Jean-Bernard Nkoua-Mbon.

Pour lui, notre pays doit se préparer à la mutation de la médecine avec l'utilisation des données et de l'intelligence artificielle. «*Il faut que nous préparions nos jeunes à la médecine de demain, celle d'aujourd'hui est en train d'être dépassée*», a-t-il fait savoir.

Née le 10 mars 1964 à Brazzaville, Edith Lucie Sassou Guesseau est titulaire d'un doctorat en médecine pédiatrique décroché en 1989



à Brazzaville. Devenue première dame du Gabon en 1990, elle s'était impliquée dans les œuvres sociales, particulièrement dans la lutte contre le sida. Sur cette cause, elle a mobilisé les épouses des Chefs d'Etat du continent, poussant à la création, en juillet 2002, à Genève, de l'O.p.d.a.s (Organisation des premières dames d'Afrique contre le V.i.h-sida) dont elle sera la toute première présidente, jusque en 2004. En 1996, elle crée, au Gabon, la Fondation Horizons nouveaux en faveur des «enfants en détresse et

des handicapés» qui sera dotée, en 2002, à Libreville, de la Polyclinique El Rapha, une structure médicale ultra-moderne dont elle a présidé le conseil d'administration jusqu'à sa mort, à Rabat, au Maroc, le 14 mars 2009. Elle laisse un grand souvenir de combattante sociale, pédiatre chevronnée et leader révolutionnaire en santé publique, tout en étant une femme efficace et discrète en politique, aussi bien auprès de son père qu'auprès de son mari. Tous à Oyo, pour le symposium!

Roland KOULOUNGOU



AVIS DE VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER



Domaine et ensemble immobilier ASIA CONGO, site ex-Ferme NZOKO

La Banque Commerciale Internationale (BCI), filiale du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP), procède à la **vente d'un ensemble immobilier, ayant anciennement appartenu à la société ASIA CONGO**, en exécution du pacte comissoire prévu dans la convention de crédit liant les parties contractantes. Cet ensemble immobilier est situé au **Quartier KINSOUNDI** (zones des anciennes usines SOTEXCO et UTS), **sis dans l'enceinte du domaine de l'ex Ferme NZOKO**, dans l'arrondissement 7 MFILOU – NGAMABA. Référence Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, entre le Terminus de KINSOUNDI et la Gare PK-MFILOU. Domaine vendu avec documents juridiques et administratifs dont Titres Fonciers par la Banque Commerciale Internationale.

Toute personne (physique ou morale) désireuse de procéder à la visite dudit site et de se porter candidate à l'acquisition de ce patrimoine immobilier mis en vente, est priée de contacter :

Banque Commerciale Internationale (BCI)
 Direction Juridique et Contentieux
 Avenue Amilcar CABRAL, Centre-ville, Brazzaville
 Tél. : (+242) 06 735 92 07 / 06 735 93 89 / 06 735 92 32
 Email : BCIdajc@bcicongo.com / CPAMBOU@bcicongo.com

Journée internationale de la femme

Les Nations unies prônent l'investissement en faveur des femmes

L'humanité célèbre, le vendredi 8 mars, la journée internationale des droits de la femme. Dans un monde confronté à de multiples crises qui exercent une pression énorme sur les communautés, la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes n'a jamais été aussi cruciale. Pour l'édition 2024, placée sous le signe de l'investissement en faveur des femmes, le secrétaire général de l'Onu, António Guterres, affirme être «aux côtés des femmes et des filles qui luttent pour leurs droits et s'engagent à accélérer les progrès».

Souvent considérées comme couche faible de la société, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'agriculture. En 2010 par exemple, elles représentaient 43% de la main d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement. En Afrique subsaharienne et en Amérique latine, les femmes sont majoritaires dans le secteur des produits agricoles à haute valeur ajoutée. On estime que les rendements agricoles de 34 pays en développement pourraient connaître une augmentation moyenne de 4%, si les femmes avaient accès aux mêmes ressources que les hommes. Cette augmentation permettrait une réduction de la malnutrition atteignant les 17%. Ce qui représenterait quelque 150 millions de victimes de malnutrition au moins dans ces 34 pays.

Raison pour laquelle le secrétaire général des Nations unies plaide pour une accélération des progrès en matière



Les femmes représentent 43% de la main-d'œuvre agricole.

de droits et d'égalité juridique. «Nous honorons les femmes et les filles du monde entier et nous saluons tous les résultats qu'elles ont obtenus dans la lutte pour l'égalité. Les femmes et les filles ont réalisé des progrès considérables, en renversant les barrières, en déconstruisant les stéréotypes et en montrant la voie du progrès vers un monde plus juste et plus égalitaire. Pourtant, elles se heurtent à d'immenses obsta-

cles», a-t-il dit.

Par ailleurs, António Guterres a décrié les injustices dont est victime la couche féminine. «Des milliards de femmes et de filles sont marginalisées et font face à l'injustice et à la discrimination, tandis que l'épidémie persistante de violence à l'égard des femmes reste une honte pour l'humanité», a-t-il déclaré.

Le thème de cette année est «investir en faveur des

femmes». Selon le secrétaire général de l'Onu, ce thème «nous rappelle que pour mettre fin au patriarcat, il faut mettre de l'argent sur la table. Nous devons soutenir les organisations de femmes qui sont en première ligne de ce combat. Nous devons également investir dans des programmes visant à mettre fin aux violences à l'égard des femmes et à favoriser l'inclusion et le rôle de premier plan des femmes dans l'économie, les technologies numériques, la consolidation de la paix et l'action climatique».

«Nous devons également augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les entreprises, la finance, les banques centrales et les ministères des finances. Cela peut contribuer à stimuler les investissements dans des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des femmes et des filles», a-t-il poursuivi.

Signalons que les droits des femmes constituent un chemin sûr vers des sociétés équitables, pacifiques et prospères. «Ils sont bénéfiques pour nous toutes et tous», a conclu le secrétaire général de l'Onu.

Urbain NZABANI

Editorial

Sortir de cette menace!

Deux faits ont fini par révéler, aux yeux de l'opinion nationale, qu'un malaise affecte la plus haute institution de la République: le raté de la visite de travail du Président de la République à Abu Dabi, capitale fédérale des Emirats Arabes Unis, et le communiqué signé le 1er mars 2024 par le directeur de cabinet du Président de la République.

Pour la vie de l'Etat, la vie de la Nation, la Présidence de la République est l'institution suprême. «Le Président de la République est Chef de l'Etat. Il incarne l'unité nationale et veille au respect de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions publiques. Il assure la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités et accords internationaux», proclame l'article 67 de notre Constitution.

A la lumière d'un tel fait, personne ne peut comprendre que notre Président arrive dans un pays étranger où il n'est même pas accueilli par son propre ambassadeur. Le peuple ne peut que s'en indigner. Sauf à nuire ou chercher à paralyser le fonctionnement des institutions de la République, un tel raté expose à de lourdes responsabilités. Car, on est à la frontière de la conspiration ou du complot. Et si d'aventure cela provient de l'incompétence professionnelle, alors les sanctions devraient pleuvoir un peu partout, dans les structures administratives impliquées par le déplacement du Chef de l'Etat.

Cependant, à travers le communiqué de la Présidence de la République, on a compris que la source des dysfonctionnements qui ont provoqué cet échec sont au sein même de l'institution. On y parle d'une «campagne odieuse, haineuse et xénophobe» contre un cadre appelé à servir auprès du Chef de l'Etat. Les origines étrangères de ce cadre ne peuvent pas justifier effectivement une telle campagne. En nommant ce cadre, le Chef de l'Etat n'a pas enfreint à la Constitution. C'est dans son pouvoir discrétionnaire de nommer des cadres auxquels il a confiance, pour l'accompagner dans son travail et dans ce domaine, il n'est pas le seul Chef de l'Etat à le faire.

Mais, en tant que pouvoir exécutif, le gouvernement reste dans son rôle régalien d'engager l'action de l'Etat, sous la houlette du Chef de l'Etat. Au niveau international, le Président de la République s'appuie sur son ministre des affaires étrangères, pour engager l'Etat. Les contournements sont susceptibles de créer des dysfonctionnements. D'où la nécessité de la coordination du travail entre son institution et le gouvernement.

Le communiqué va même très loin en évoquant des «ennemis de la République». Le mot est lâché. Conséquence, là où l'on attendait un retour au calme, c'est une bourrasque qui s'est levée dans les réseaux sociaux. Ce qui est regrettable!

En démocratie, il n'y a pas d'ennemis de la République. Il y a que des citoyens qui peuvent tomber sous le coup de la loi et la loi prévoit des sanctions. En démocratie, c'est le débat franc et sincère: on peut ou ne pas être d'accord avec une décision, même si elle émane du Chef de l'Etat; on peut critiquer cette décision, mais cela ne confère pas le droit d'empêcher sa mise en œuvre, ni de manquer de respect aux institutions et à ceux qui les animent. Autrement, on tombe sous le coup de la loi.

Malheureusement, les Congolais, même quand ils sont à la gestion des affaires publiques, ont acquis la manie de recourir hypocritement aux réseaux sociaux, pour régler les comptes aux autorités qui prennent des décisions qu'ils n'approuvent pas. C'est devenu un sport national, pour défendre ses intérêts. Chacun a ses influenceurs, ses blogueurs, ses internautes et autres amuseurs publics en réseau, au pays ou dans les diasporas, pour régler les comptes aux autres, dans une ambiance populiste et démagogique. Un média en ligne, qui verse parfois dans la diffamation, a pour générique les propos laudatifs d'une autorité publique. C'est à croire qu'on se tire des balles dans les pieds. Evidemment, des compatriotes malins s'y engouffrent et créent des dégâts, en opposant les dirigeants entre eux, d'autant plus que les communications dans les réseaux sociaux ne sont pas régulées, le Conseil supérieur de la liberté de communication, le gendarme de la liberté d'expression, n'en ayant pas les moyens, ni financiers ni technologiques.

Alors? Dans les réseaux sociaux, on roule en mbéba: injures, calomnies, diffamation, mensonges, manipulation, haine, tribalisme, xénophobie, trahison... Tout y passe. Même des documents administratifs n'ayant pas un caractère public y sont exposés.

(Suite en page 8)

Commentaire

L'exportation de gaz naturel liquéfié est une aubaine pour les finances publiques

Le lancement officiel, le 27 février 2024, sur le site de Litchendjili, près de Pointe-Noire, par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, de l'activité de production de G.n.l (Gaz naturel liquéfié) de deux unités de liquéfaction flottantes en mer, construites par le Groupe italien Eni, pour des investissements de l'ordre de 5 milliards de dollars américains (environ 3.022 milliards 829 millions de francs Cfa), soit plus que le budget du Congo de cette année (à peine 2.605 milliards 700 millions de francs Cfa en ressources), est une aubaine pour les finances publiques congolaises. Plus que jamais, l'économie nationale trouve son souffle dans la rente naturelle, malgré la volonté politique de la diversifier.

D'une capacité maximale de liquéfaction de gaz d'environ 4,5 milliards de mètres-cubes par an, les deux unités de production de G.n.l de Litchendjili ont fait rentrer le Congo dans le cercle restreint des pays exportateurs de G.n.l dans le monde, où l'on ne comptait que 20 pays. Le transport du gaz sous la forme liquéfiée, à une température d'environ moins 161 degrés Celsius, permet de réduire le volume du gaz 600 fois moins qu'à son état gazeux. Les trois principaux pays exportateurs de G.n.l dans le monde sont le Qatar (20,3%

des exportations mondiales en 2022, l'Australie (20,2%) et les États-Unis (19,4%). En Afrique, c'est le Nigeria qui occupe la première position, avec 3,7% des parts de marché dans le monde. Le Congo-Brazzaville pourrait occuper la troisième ou quatrième position, après le Mozambique qui a lancé sa production en 2022. Mais, il y a des projets qui sont engagés dans plusieurs pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Guinée Equatoriale, etc, pour la production de G.n.l, considéré comme un combustible de transition énergétique, dans la lutte contre

le réchauffement climatique, et qui est aujourd'hui très demandé, en raison des sanctions prises par l'Union européenne contre la Russie, pour sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Au moins 18 pays africains au total seront exportateurs de G.n.l dans l'horizon 2025-2026, affirment les observateurs.

Pour le Congo, l'exportation de G.n.l est une véritable aubaine pour les finances publiques. Mais, dans la loi de finances 2024, la production commercialisée de G.n.l n'est envisagée qu'à 836,06 millions de mètres-cube, avec un taux de partage

de production (part Etat) de 10%. On est loin de la capacité maximale de liquéfaction de gaz des deux unités de production qui est d'environ 4,5 milliards de mètres-cubes par an. Or, l'usine de liquéfaction va rapidement atteindre le plein régime de production. Ce qui commence à couvrir de soupçon d'opacité, le secteur du G.n.l dans le pays.

Il y a donc lieu pour le gouvernement, notamment le ministre Ludovic Ngatsé, de revoir ses prévisions budgétaires en ce qui concerne les recettes issues de l'exportation de G.n.l, sous le regard vigilant du parlement, des institutions et structures œuvrant pour la transparence des finances publiques, à commencer par le Comité national de l'I.t.i.e Congo (Initiative pour la transparence des industries extractives) dont Florent Michel Okoko est le secrétaire permanent.

Jean-Clotaire DIATOU

Chris Antoine Walembaud, coordonnateur général de la Copar

«Ne plus impliquer les autorités locales dans l'organisation des prochains scrutins»

Coordonnateur général de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition dite modérée, Chris Antoine Walembaud est sorti de son silence, pour aborder quelques questions de politique nationale. Avec la franchise qui le caractérise, l'homme n'est pas allé sur le dos de la cuillère pour ce qui est de l'organisation des élections. Il demande à ce que les autorités locales ne soient plus impliqués dans l'organisation des votes. Interview.

* **Monsieur le coordonnateur général, l'opinion s'interroge sur ce qu'est devenue votre plateforme, la Copar. Pouvez-vous expliquer ce long silence, après les élections sénatoriales?**

** Nous vous remercions pour cette occasion que vous nous donnez de nous exprimer à travers les colonnes de votre journal. Nous avons déjà largement expliqué les changements survenus au sein de la Copar. Notre plateforme est, aujourd'hui, composée de trois des partis qui l'ont fondée et qui sont toujours ensemble. Il s'agit du M.i.s (Mouvement pour le salut et la solidarité), du Codema (Congrès des démocrates africains) et du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la république).

Comme vous le savez, le P.c.2e (Parti congolais écologique) et le P.r.l (Parti républicain et libéral) ont quitté la Copar, du fait de leur refus de contresigner la nouvelle charte qui stipule clairement que le coordonnateur général de la Copar ne peut pas être membre du gouvernement. Nous pensons que les dirigeants de ces deux formations politiques avaient voulu entretenir et faire perdurer l'incongruité que tout le monde dénonçait, à commencer par les militants de nos partis respectifs et aussi par le chef de file de l'opposition, Monsieur Pascal Tsaty Mabilia.

Bref, la participation des formations politiques qui composent la Copar aux dernières élections législatives et sénatoriales a connu des fortunes diverses. Les choses ne se sont pas bien passées pour nos candidats. Le besoin de mieux nous organiser aux fins de relever les défis futurs s'impose. Nous travaillons donc à cela, c'est pourquoi nous avons mis en berne nos activités médiatiques.

* **Oui mais la Copar ne se prononce plus sur l'actualité politique laquelle est pourtant abondante? N'avez-vous pas, en tant que leaders d'opinion, l'obligation de donner votre point de vue sur la marche de la Nation?**

** Nous allons un peu vous choquer en vous disant qu'à la Copar, nous nous interrogeons sur la nécessité de continuer à nous prononcer sur la marche du pays. Est-il utile de donner régulièrement des avis qui ne sont pas pris en compte par ceux



Chris Antoine Walembaud.

qui gouvernent? L'opposition extra-parlementaire n'est pas écoutée. Messieurs Mié-rassa, Bowao ou Dzon sont aussi des Congolais, êtes-vous sûr que tout ce qu'ils proposent est sans intérêt? Vous n'avez jamais constaté que ce qui est parfois dit à la Télévision nationale n'a rien à voir avec ce que vivent nos compatriotes? On vous décrit un pays qui, sur de nombreux aspects, n'a manifestement rien à voir avec celui dans lequel nous vivons.

* **Pouvez-vous être plus précis?**

** Oui bien sûr! Le Président de la République a été élu sur la base d'un projet de société, «Ensemble poursuivons la marche». Suivez-vous ses discours chaque année devant le parlement réuni en congrès? Pour notre part, nous avons noté que le Chef de l'Etat revient avec insistance sur les mêmes choses. Ils dénoncent les mêmes dérives, il fait le même constat... Il se veut pédagogue. Un certain dépit est même perceptible dans ses propos.

Comme vous souhaitiez que nous soyons plus précis. Pouvez-vous me dire si, malgré l'insistance du Chef de l'Etat et la pertinence de ses propos, les étudiants congolais envoyés à l'étranger par notre gouvernement ont vu leurs problèmes réglés? Sont-ils de retour au pays munis de leurs diplômes respectifs? Nos écoles et nos lycées ont-ils maintenant des enseignants en nombre suffisant? Certains soins dans nos hôpitaux sont-ils réellement gratuits comme cela est souvent proclamé? Les personnels de santé sont-ils désormais en nombre suffisant? Les équipements et les médicaments sont-ils disponibles? Dans notre pays, on continue à mourir de paludisme. Au demeurant, où en est-on avec la lutte contre les érosions?

Des reportages donnant à penser que l'agriculture a véritablement progressé inondent les médias. Pourtant, tous ces produits agricoles qu'on vante ne sont pas visibles dans nos marchés. De la pure propagande! Où est l'aliment de bétail? Où est le maïs? Où est le soja?

Rendez-vous dans l'arrière-pays et appréciez l'état des pistes rurales encore appelées pistes agricoles. Vous réaliserez que ce qui est produit par les paysans ne peut pas être évacué faute de route. Aucune transformation n'est non plus possible, faute d'industrie.

Puisque nous y sommes, quelle est la politique publique de ceux qui s'occupent des domaines de l'eau et de l'électricité? Quand parviendront-ils à offrir régulièrement aux populations, l'eau et le courant électrique comme cela est constaté dans les autres pays africains à l'instar du Sénégal ou de la Côte-d'Ivoire? Sous d'autres cieux, ces gens auraient tous démissionner?

Le Président de la République a décrété 2024, année de la jeunesse et, depuis lors, vous voyez que les membres du gouvernement excellent dans la communication comme si cette annonce n'était qu'un simple slogan? Domage!

Nous attendons que soient créés des emplois pour tous ces jeunes qui ont fini leurs études et qui continuent d'être à la charge de leurs parents. Que ces emplois soient quantifiés, localisés et documentés. Avez-vous une idée du nombre de jeunes diplômés qui sont au chômage dans un pays de moins de six millions d'habitants et qui regorgent d'autant de ressources naturelles? Le regrettable drame du Stade D'Ornano d'il y a quelque mois a révélé que très peu d'emplois sont mis à la disposition de notre jeunesse. C'est pourquoi on

se bouscule aux portes des Forces de défense et de sécurité, dès qu'un avis de recrutement est lancé.

* **Parlons maintenant des élections. Vous aviez dit que les candidats de la Copar ont connu des fortunes diverses. Nombreux d'entre eux n'ont pas été élus. Continueriez-vous dans ces conditions à aller aux élections?**

** De vous à moi, Monsieur le journaliste, est-ce que les élections qui se déroulent dans notre pays sont véritablement équitables, justes et transparentes? Lorsque vous regardez la qualité de certains candidats qui sont élus et celle de ceux qui sont battus et lorsque vous appréciez objectivement les conditions de leur victoire ou de leur échec, qu'est-ce que cela vous inspire-t-il? Je me demande si notre parlement serait aussi monocolor dans le cas où les élections auraient été justes, équitables et transparentes? Le pouvoir est, je suppose, préoccupé par le placement de ses cadres ou par la survie politique de quelques-uns, mais pas du tout par la qualité du scrutin qui aurait permis à ces derniers de gagner, encore moins par la qualité du débat parlementaire qui en découlerait, tel est mon humble avis. N'avez-vous pas entendu le porte-parole du P.c.t se réjouir d'avoir réussi à conserver le pouvoir? Nous aurions souhaité qu'il ait dit sa satisfaction dans la façon dont les scrutins ayant abouti à cette conservation du pouvoir avaient été organisés. Mais hélas! Un parlement où siège 95% des membres du parti au pouvoir n'est pas une bonne chose pour un pays. C'est une simple chambre d'enregistrement. On se croirait en Chine, en Russie ou en Corée du Nord. Il n'y a pas de contre-pouvoir, n'en déplaie à ceux qui pensent le contraire. Et c'est bien dommage pour mon pays.

Nous sommes au Congo, un pays où le Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso, a dit que les Congolais ont la liberté de s'exprimer, n'est-ce pas? Alors, moi je vous demande, est-ce que le sénat, l'assemblée nationale ainsi que les différents conseils municipaux et départementaux auraient eu cette coloration si les élections avaient été véritablement démocratiques? Pouvez-vous m'expliquer pourquoi le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, aux pouvoirs si exorbitants, a-t-il remis dans les processus électoraux, les autorités locales qui ont été écartés à l'occasion de toutes les concertations politiques

PROPOS D'ÉTAPE

Déconcertantes déconstructions,

Parce que l'on peut s'interroger sur quelques avatars sociétaux qui plombent le moral des éphémères de céans. Par exemple, le directeur général qui nous fournit de l'eau, boit-il lui-même cette eau? Et celui de l'énergie, peut-il nous assurer qu'il n'a pas de générateur chez lui, et que son quotidien est vécu avec l'électricité? Par exemple, nos dignitaires, circulent-ils sur les mêmes avenues que la plèbe; rendent-ils visite à leurs parents dans les quartiers populaires? Est-ce qu'ils voient ce que les éphémères voient tous les jours dans leurs quartiers? Est-ce que leurs enfants vont-ils dans les mêmes écoles que ceux du peuple réel? Fréquentent-ils les mêmes hôpitaux que le commun des mortels? Les bébés noirs osent-ils se mouvoir dans leurs îlots de prospérité? Avons-nous tous la même justice, la même sécurité, le même accès au bonheur et à la santé? Vivons-nous tous dans la même société?

Un éphémère a installé des filtres pour l'eau censée être potable, à lui vendue par la société nationale. En moins d'une semaine, ces filtres étaient méconnaissables, tellement qu'ils étaient remplis de boue et autres déchets. Qu'ils sont loin ces temps anciens où nous pouvions nous désaltérer à la fontaine publique avec de l'eau claire et inodore!

Un autre raconte qu'il ne lui est plus possible de mettre en marche sa cafetière avec l'électricité fournie par la société nationale. Quant aux climatiseurs, il y a belle lurette qu'on n'a plus senti les effluves de l'air conditionné, faute de puissance pour les démarrer. Qu'ils sont bien loin ces temps où les éphémères pouvaient étudier sous les lampadaires de l'éclairage public!

Hier encore, un enfant a été déclaré «corps en dépôt», dans un hôpital de céans, alors que ses collègues élèves ont réussi à le réanimer. Où sont passés nos «moungangas» des temps anciens, qui, avec des moyens rudimentaires, nous prodiguaient des soins de qualité? Et, où sont donc passés ces temps où la médecine scolaire prodiguait les premiers soins dans nos écoles, nous déparasitait et nous vaccinait contre toutes sortes de maladies? Et que sont devenues ces écoles où, dès la classe de seconde, nous disposions de laboratoires? C'est quoi encore ces écoles d'un autre âge qui reçoivent les enfants des éphémères d'en bas?

Comment peut-on allègrement voler dans les résidences des dignitaires? Comment peut-on braquer les éphémères dans les rues de céans en pleine journée, sans que la force publique n'intervienne? Comment un dépositaire de la force publique peut-il tuer de sang-froid un éphémère avec son arme de service, pour un litige privé? Comment l'altérité peut-elle supplanter la préférence nationale?

Prométhée était près du peuple; il était dans le peuple. Il vivait avec les éphémères. Il les a vus «nus, vulnérables: sans griffes, ni rapides, ni forts». Il les a vus dépouillés de tout, surtout de leur dignité. Il a pensé et il a agi, pour lutter contre cette déconstruction d'un peuple qui avait connu l'âge d'or.

Pourquoi le maître des horloges ne peut-il pas se métamorphoser en Prométhée moderne? Ne voit-il pas toutes ces déconstructions sociétales, au sens de mise en ruine, de démolition ou de désédimentation de la sève nationale? Il a dit que «penser et dire c'est bien, encore faut-il faire». Alors faisons, luttons contre toutes ces déconcertantes déconstructions qui déshumanisent «l'étant congolais».

Prométhée

que notre pays a eu à organiser? Qu'est-ce qui a fondé ce retour en arrière qui est un véritable recul démocratique? Mystère et boule de gomme. Pourquoi les préfets, sous-préfets, les administrateurs-maires, les chefs de quartiers, les chefs de villages qui sont tous membres du P.c.t, ont-ils encore été impliqués dans l'organisation et le déroulement des scrutins? Tout le monde a d'ailleurs constaté que pour cela et par ce seul fait, les dernières élections législatives et locales ont été chaotiques. Pour preuve, le ministre en charge de ce département, Georges Mbacka, avait été relevé par le Chef de l'Etat, dès qu'il y a eu remaniement du gouvernement. Que dire des listes électorales, de la distribution des cartes d'électeurs, de la distribution des fiches jaunes aux délégués des candidats dans les bureaux de vote, de la transmission des résultats aux différentes commissions? Lorsque j'entends des éminents cadres de notre pays dirent leur satisfaction

quant à la manière dont les élections sont organisées, cela suscite étonnement et colère.

La Copar dit, pour sa part, que les scrutins qui sont organisés dans notre pays, et ce dans leur globalité, ne sont pas du tout équitables. Faudrait-il, dans ces conditions, continuer à prendre part aux élections dans ce pays? Nous poserons la question à nos militants, à l'occasion de la prochaine convention. Pour le moment, nous demandons à la Direction générale des affaires électorales de mieux faire et à la Commission nationale électorale indépendante (C.n.e.i) de ne plus impliquer les autorités locales dans l'organisation des prochains scrutins. Leur mise à l'écart fut une victoire remportée de haute lutte par les démocrates de notre pays. Je reste convaincu que tous les acteurs politiques tiennent à le pérenniser.

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Ministère de l'économie et des finances

La coopération avec l'EximBank Inde relancée, après les balbutiements du début

Une délégation de l'EximBank Inde, composée des cadres du Ministère indien des affaires extérieures et de cette banque, conduite par le directeur général de cette banque, Dipar Kujur, a séjourné au Congo, du 19 au 24 février 2024, pour procéder à l'évaluation de trois projets financés par la banque indienne, pour une valeur de plus de 130 milliards de f Cfa et qui n'ont pas pu démarrer depuis. L'évaluation a permis de dresser le bilan du chemin parcouru par le partenariat entre le Congo et EximBank Inde. Les conclusions ont rassuré que la banque a exprimé sa volonté de poursuivre la réalisation de ces projets jusqu'à leur terme.

L'évaluation des projets financés par l'EximBank Inde a été faite, vendredi 23 février 2024, au Ministère de l'économie et des finances, par la délégation indienne et la partie congolaise, sous le patronage de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, en présence de son collègue, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, ainsi que de l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Madan-Lal Ragar et celui du Congo en Inde Raymond Serge Balé.

Le ministre Ondaye a exprimé sa reconnaissance à l'endroit de cette institution pour son appui au processus de développement socioéconomique du Congo, à travers les trois lignes de crédits accordés par l'EximBank Inde, pour un montant de 214 millions de dollars américains, soit plus de 130 milliards de francs Cfa. Deux projets concernés par ce financement sont malheureusement en arrêt. Il s'agit du projet d'électrification rurale et celui du développement du système de transport urbain.

Le projet d'implantation d'une cimenterie à Tao-Tao, à quelques encablures de Dolisie, dans le Département du Niari, dont la réception provisoire était prévue pour la fin du mois de janvier 2024, a connu un grand retard, dans



Les deux parties en pleine évaluation des projets.

la deuxième phase de sa réalisation. Démarrés en 2019, les travaux de construction de cette cimenterie ne sont exécutés qu'à 48% sur le plan technique, tandis que l'exécution financière se situe à 50,52%. «Au regard de cette situation, il y a l'espoir de dire que la visite de la délégation de EximBank au Congo est l'occasion de rechercher des pistes de solutions susceptibles de redynamiser les interventions de cette banque au Congo», a rassuré le ministre de l'économie et des finances.

Au sujet du projet de développement du système de transport urbain à Brazzaville et à Pointe-Noire, visant l'amélioration des conditions de transport, il n'y avait que 70 bus sur 554 livrés en 2018. Il a rappelé que la banque avait posé deux préalables au gouvernement congolais: faire un

audit du projet de développement du système de transport urbain par un cabinet international et se prononcer sur la source de financement pour cet audit, tout en précisant que si le projet sera financé sur fonds propres de l'Etat ou sur la ligne de crédit de EximBank Inde. Le gouvernement avait effectivement exécuté ces deux préalables.

Ainsi, le contrat liant le gouvernement à la société chargée de livrer les bus, du fait qu'elle soit en délicatesse avec le gouvernement indien, avait été résilié. Le ministre Ondaye a précisé que «la mobilité intra-urbaine est une question de haute sensibilité sociale à laquelle le gouvernement accorde une grande attention. Au niveau où se trouve le partenariat sur le projet de développement du système de transport urbain, le gouvernement plaide pour

la signature d'un accord de crédit révisé, après examen et approbation par EximBank du traitement des préalables». Pour la dette, au 31 décembre 2023, EximBank détient sur le Congo un encours d'environ 69,5 millions de dollars américains, soit 41,6 milliards de f Cfa. Aucun arriéré n'est enregistré. L'ambassadeur du Congo en Inde, Raymond Serge Balé, a précisé que «dans le cadre de la coopération entre le Congo et l'Inde, le gouvernement indien avait ouvert trois lignes de crédit pour financer des projets au Congo qui ont connu des difficultés. C'est l'une des raisons pour lesquelles que nous avons tenu cette réunion d'évaluation. Concernant le projet de l'électrification rurale, nous avons pu nous accorder sur une plateforme pour espérer la poursuite de ce projet, qui est très important économiquement et socialement. Le projet de transport urbain, depuis Newdheli, nous avons réglé les petits obstacles qui se posaient à la mise en œuvre de ce projet. Nous nous sommes accordés sur un calendrier qui porte sur le lancement d'un processus de planification, en vue du choix d'un cabinet conseil. Dans le cadre de la réactivation de ce projet, la première étape devrait commencer au mois d'avril prochain. Concernant le projet de la cimenterie de Tao-Tao, nous avons constaté sur le terrain le bon déroulement des travaux. Au plus tard le 31 décembre 2025, la cimenterie sera livrée au gouvernement congolais».

Martin BALOUATA-MALEKA

Justice

Contre la corruption chez les greffiers, Henri Bouka a tapé du poing sur la table !

L'effet du discours présidentiel. Et c'est tant mieux! Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka, a tapé du poing sur la table, contre les cas de corruption portés à sa connaissance. Dans une lettre circulaire aux greffiers des cours et tribunaux, en date du 6 février 2024, qui a fuit, il évoque des cas de corruption liés à des montants exorbitants exigés par des greffiers dans la délivrance des copies de jugement ou d'arrêt. Il leur a rappelé que seule la grille tarifaire liée à la loi de finances 2019 est applicable aux différents actes pouvant être délivrés par les greffiers.



Henri Bouka, premier président de la Cour suprême.

Le premier président de la Cour suprême, Henri Bouka a été clair avec les greffiers. Il a cité quelques exemples qui frisent la corruption. «Le cas d'un greffier qui aurait réclamé, à titre de frais pour la délivrance d'une copie exécutoire de l'arrêt rendu, la somme de 1,5 million de francs Cfa, alors que l'arrêt auquel s'appliquaient les frais réclamés ne contenait aucune condamnation pécuniaire».

Le cas d'un autre greffier qui «réclamerait la somme de 2.802.550 F Cfa pour la délivrance de la copie exécutoire d'un jugement ayant prononcé une condamnation au paiement, à titre principal, de la somme de 47.196.000 F Cfa». Selon lui, «ces pratiques alimentent les récriminations de toutes sortes faites aux juges et contribuent, au sein de l'opinion, à dégrader l'image de notre système judiciaire. Elles doivent donc être proscrites, sans délai et ce, par le motif que la seule grille tarifaire des différents actes pouvant être délivrés par les greffiers est celle votée à l'occasion de l'examen de la loi de finances exercice 2019».

Henri Bouka, qui se «réserve le droit, inopinément, de faire contrôler chaque greffe de chaque juridiction d'instance ou d'appel», demande aux greffiers de n'appliquer, «pour la liquidation et la fixation du montant des frais de justice, dépens et autres sommes dues à divers titres, si tel est le cas, que le barème tarifaire contenu dans la loi de finances exercice 2019».

«Toute réclamation infondée au regard des textes applicables, pourra être assimilée à un acte de concussion et puni comme tel, dès dénonciation de la partie qui y a intérêt ou en cas de découverte du fait, à la suite d'un contrôle de greffe», a-t-il prévenu.

Jean-Clotaire DIATOU

Sécurité publique

Un lieutenant de police auteur d'un meurtre par balle, à Brazzaville

Vendredi 1^{er} mars 2024, les habitants du Quartier Mikalou, dans le 5^{ème} arrondissement Ouenzé, à Brazzaville, étaient dans l'émoi, dans la Rue Mousakanda. Un policier, le lieutenant Brice Mboulou, a tué un jeune collègue policier en pleine rue, dans l'après-midi, dans une affaire de parcelle de terrain vendue. Il a tiré sur sa victime, à bout portant, à l'aide d'un pistolet, créant l'émoi dans le quartier. Le policier a fait fuir sa femme et ses enfants, avant de se livrer à la police qu'il avait lui-même appelée. Il a été placé en garde-à-vue, à la gendarmerie et a été déféré, lundi 4 mars, auprès du procureur de la République.

C'est une affaire de vente d'une demi-parcelle de terrain à Kintélé, en octobre 2021. Le lieutenant Brice Mboulou, qui se trouve être le frère cadet du ministre de l'intérieur et de la décentraliation, possédait

une parcelle de terrain dont il avait vendu une moitié à un collègue, le brigadier Mongo Mobi du groupement mobile de la police. Mais, celui-ci n'arrivait pas à prendre possession de son terrain acheté, car la parcelle de terrain



Le lieutenant Brice Mboulou.

était litigieuse et l'affaire était au tribunal. Un mouvement religieux y avait construit un hangar. Il fallait d'abord détruire ce hangar, pour que le brigadier prenne possession

de la moitié de son terrain ou alors lui restituer son argent. Le policier usait de tous les subterfuges, pour échapper à son client qu'il ne prenait plus au téléphone. Jusqu'au jour



La victime, le brigadier Mongo Mobi.

du vendredi 1^{er} mars où il est surpris de voir son collègue à son domicile, à Mikalou, pour lui réclamer son argent. Après avoir discuté pourtant tranquillement, le lieutenant

soit récupéré. Les questions de formation des policiers et de port d'arme se posent, sans nul doute, dans cette tragédie.

Urbain NZABANI

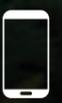
UNE SERIE CANAL+ ORIGINAL



LE FUTUR EST À NOUS

SAISON 2

TOUT PEUT ARRIVER

  **92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)
 **CANAL+ CONGO**

**DU LUNDI AU VENDREDI
A 19H00 SUR CANAL+**

POP

Commandement de la sécurité civile

Digitaliser le système de traitement d'alerte et de secours d'urgence

choses, il faut y aller, sinon on ne se développera pas. Nous allons nous y mettre, pour que la sécurité civile essaye de s'arrimer aux nouvelles technologies, notamment les technologies innovantes», a-t-il souligné. Signalons que pour accomplir aux mieux les missions

Dans le cadre de la journée mondiale de la protection civile, célébrée le 1^{er} mars et placée, cette année, sous le thème, «les technologies innovantes au service de la protection civile», le commandement de la sécurité civile a organisé, vendredi 1^{er} mars 2024, à la caserne principale des sapeurs-pompiers, à Brazzaville, une conférence sur «les technologies innovantes» et «l'intelligence artificielle, pour améliorer les prestations de la sécurité civile». Animé par Eric Armel N'Doumba, président du Centre africain de recherche en intelligence artificielle, cette conférence s'est déroulée sous le patronage du général Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, et de son adjoint, le colonel major de police, Serge Pépin Itoua-Poto, en présence des cadres et agents de cette structure.

La journée mondiale de la protection civile est célébrée dans le but de reconnaître et de promouvoir l'importance de la protection civile dans la prévention et la réponse aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence. Cela inclut la planification et la coordination des actions, pour faire face aux différents types de risques, tels que les incendies, les inondations, les tremblements



Le général de police de première classe Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile (Ph d'archives)

de terre, les glissements de terrain.

Dans cette perspective, la technologie met à la disposition des acteurs de la protection civile (ou sécurité civile), des solutions innovantes qui leur permettent d'améliorer la réactivité et de gagner en efficacité opérationnelle, lors de situations d'urgence.

Dans son intervention

sur «les technologies innovantes», Eric Armel N'Doumba a souligné que malgré les conventions dont notre pays est signataire, le secteur numérique n'est pas bien encadré par la loi, au regard des risques que présentent l'utilisation de certaines technologies. «Il nous faut encore mieux

s'outiller, afin de mieux protéger notre écosystème numérique, notamment contre la cybercriminalité et la cyber-attaque», a-t-il dit.

Par ailleurs, en ce qui concerne «l'intelligence artificielle, pour améliorer les prestations de la sécurité civile», Eric Armel N'Doumba a indiqué que l'intel-



Photo de famille autour du général Ngoto, après la conférence sur la journée mondiale de la protection civile.

ligence artificielle permet de prévenir les risques de catastrophe. De même, la sécurité civile doit s'arrimer au numérique, pour bien coordonner les opérations sur le terrain.

Poursuivant son propos, il a également exhorté le commandement de la sécurité civile de renforcer la création de politiques en la matière, dont l'objectif est de contribuer à la réduction des dommages causés par les catastrophes naturelles, pour mener à bien les opérations de secours, protéger l'intégrité physique, la vie et les biens des personnes.

Pour sa part, le commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto s'exprimant au terme des échanges entre les parties prenantes à la conférence sur le numérique, a souligné l'ambition de sa structure de moderniser son système de traitement d'alerte et de secours d'urgence. «Nous sommes sur un système que les connaisseurs qualifient d'analogique, mais ça ne pourrait pas continuer comme ça. Le chemin est encore long, il y a beaucoup de choses à faire, mais nous allons former le personnel», a-t-il dit. «Par la force des

d'assistance et de secours qui leur incombent, les services de protection civile, dans certains pays du monde, font appel à des moyens de technologies de pointe, notamment les terminaux de communication satellitaires, les drones et d'autres moyens dotés de logiciels de nouvelle génération, tels que le système d'information géographique. Autant de dispositifs auxquels la sécurité civile congolaise ne va pas continuer à rester étrangère.

Roland KOULOUNGOU

Commandement de la sécurité civile

Accueil de 89 nouveaux agents professionnels paramédicaux

pagnée d'une transformation du type d'intervention pour les sapeurs-pompiers: accident de la route; situation brutale accidentelle; incendie secours, catastrophes naturelles ou provoquées, etc. Ces changements imposent

Après leurs études à l'Ecole paramédicale Jean-Joseph Loukabou et une formation policière au Centre d'instruction de police d'Obouya, dans le Département de la Cuvette, 89 paramédicaux sous-officiers de police ont été affectés à la Sécurité civile. Ils ont été reçus, jeudi 29 février 2024, par le colonel major de police, Serge Pépin Itoua-Poto, commandant en second de la sécurité civile, au cours d'une cérémonie organisée à la caserne principale des sapeurs-pompiers à Brazzaville.



Les nouvelles recrues de la sécurité civile.

C'est la deuxième promotion d'affectation du personnel de santé qui est venue s'ajouter à celle des 77 paramédicaux recrutés en 2015, selon une programmation qui permettra, à terme, de renforcer l'effectif opérationnel de la sécurité civile de 166 paramédicaux professionnels. Disposer d'infirmiers parmi les sapeurs-pompiers s'est révélé une évidence au fil du temps. En effet, plus de 80% de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers concerne



Le colonel major Serge Pépin Itoua-Poto.

le secours d'urgence aux personnes et aux accidentés de la route. D'où la nécessité de la présence de personnels de santé.

S'adressant aux nouveaux recrues, le colonel de police Itoua-Poto, a souligné que «Cette formation trouve sa pertinence dans un contexte prioritaire de l'Etat, en cette période où notre pays est confronté à d'innombrables défis, dans le cadre du secours et la prise en charge des populations dont la vulnérabilité est à rechercher à la hausse du taux d'acc-

cident, des sinistres et des calamités naturelles». Ainsi, il les a exhortés au respect du secret professionnel, au dévouement et à l'opérationnalisation personnelle. «Nous vous recommandons d'appliquer ce que vous avez reçu au cours de cette formation et d'apporter votre génie pour qu'ensemble, nous répondions, au mieux, à notre vocation de secourir les populations en détresse», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, l'évolution croissante des missions de la sécurité civile s'est accom-

un accompagnement et un renfort des personnels, par des professionnels de santé, dans les tâches que les sapeurs-pompiers sont appelés à réaliser au quotidien. Notons que l'équipier paramédical joue un rôle majeur pendant une opération de secours, car elle permet d'évaluer le réel degré d'urgence et ainsi éviter des transports inutiles aux urgences ou encore de rationaliser l'engagement des médecins urgentistes.

Roland KOULOUNGOU

Flash (Faculté des lettres, arts et sciences humaines)

La journée scientifique sur la conférence de Brazzaville de 1944 a vécu

La Formation doctorale Histoire et civilisations de la Flash (Faculté des lettres, arts et sciences humaines), de l'Université Marien Nguouabi, a organisé, jeudi 29 février 2024, à Brazzaville, en collaboration avec l'Interdisciplinaire groupe et recherche en Afrique contemporaine (Igrac) et l'O.n.g Avenir Nepad Congo, une journée scientifique sur «la conférence de Brazzaville de 1944: 80 ans après». C'était sous la supervision du prof Joseph Zidi, responsable de ladite formation doctorale, par ailleurs, président du comité d'organisation de la journée scientifique, en présence du doyen de la Flash, le prof Evariste Dupont Boboto, et du vice-doyen, le prof Arsène Elongo, des enseignants et chercheurs de l'Université Marien Nguouabi, ainsi que des étudiants et bien d'autres invités.

tats issus de la conférence de Brazzaville, l'on retient, entre autres, la suppression des travaux forcés et des corvées; l'éclosion des partis politiques; la prise en main par les Africains de leurs affaires internes, etc.

Le docteur Roland Christian Mbinda Nzaou, lui, a construit sa communication autour d'un cas particulier des retombées politiques de la conférence de Brazzaville: les succès

Quatre communications ont gravité autour du thème principal, «La conférence de Brazzaville: 80 ans après». Il s'agit de:

- «Conférence de Brazzaville: aux sources de la décolonisation et de la dépendance», en guise de leçon inaugurale, par le prof Joachim Goma-Thethet;
- «La conférence de Brazzaville de 1944 et le déclin vers les indépendances africaines: cas du Congo», une communication du prof Zéphirin Sah;
- «Un exemple des conséquences politiques de la conférence de Brazzaville de 1944 au Moyen-Congo: le succès du P.p.c de Jean-Félix Tchicaya dans le Niari (1946-1957)», par Dr Roland Christian Mbinda Nzaou



Une vue du public pendant la journée scientifique sur la conférence de Brazzaville.



Pendant les communications.



La journée scientifique.

- «Le rôle de Félix Eboué dans la conférence de Brazzaville de 1944», par le docteur Martin Yaba. S'en sont suivis les échanges et les recommandations: à l'endroit des autorités municipales, la débaptisation d'une avenue ou d'un espace en «Place de la Conférence de Brazzaville»; aux autorités de la Flash d'accompagner le comité d'organisation dans la publication des actes; aux enseignants chercheurs et aux étudiants de poursuivre les recherches et d'enrichir les axes explorés par les conférenciers. Dans son mot de bienvenue, le prof Joseph Zidi a d'abord remercié les participants pour leur présence, avant d'évoquer les circonstances ayant motivé l'organisation de cet événement. Le vice-doyen, lui, a fait l'éloge des enseignants et chercheurs de la Flash qui, ces dernières années, ont brillé par l'organisation d'activités

scientifiques, mais surtout pour la quantité et la qualité de leur production scientifique (articles et ouvrages). Dans sa conférence inaugurale intitulée, le prof Joachim Emmanuel Goma-Thethet a rappelé, premièrement, l'épopée du général De Gaulle (1940-1944), épopée débutée après son refus d'obéir au général Pétain qui demandait aux Français de baisser les armes et de signer l'armistice. Après quoi, il s'est intéressé à la Conférence de Brazzaville, tenue du 30 janvier au 8 février 1944. Une initiative du général De Gaulle, en sa qualité de président du Comité français de libération nationale (C.f.l.n). Il a mis en relief les enjeux au cœur de cette conférence à partir de laquelle le général Charles De Gaulle avait promis aux Africains des changements significatifs, pour les encourager à poursuivre leur effort de guerre. Seulement, la

conférence avait écarté toute idée de self-gouvernement des Africains, car la France devrait continuer à asseoir son influence sur son empire. «C'est dans la conférence de Brazzaville qu'il faut voir les éléments de continuité de dépendance de plusieurs pays africains. Entre autres éléments qui garantissent cette dépendance, il y a la mise en place du Franc Cfa et la Françafrique incarnée par Jacques Faucard», a-t-il souligné. Le prof Zéphirin Sah a, pour sa part, indiqué que les assises de 1944 à Brazzaville, découlent de nombreuses avancées significatives qui ont concouru à l'amélioration de la condition sociale du colonisé et à une prise en main des territoires par la métropole, qui a mis un accent particulier à l'encadrement des indigènes et leur insertion progressive dans certaines sphères administratives. Comme résul-

politiques de Félix-Tchicaya et du P.p.c (Parti progressiste congolais) dans le Niari. Les changements politiques intervenus au Moyen-Congo trouvent leur fondement dans les décisions de la conférence de Brazzaville, qui avait travaillé dans une approche d'intégration politique des indigènes. Il a su fédérer autour de lui une élite politique de tous les horizons; il porta le P.p.c dans le Niari où un éveil politique se manifestait déjà et où le vivre-ensemble était, de ce fait, une expérience à renforcer. Enfin, le docteur Martin Yaba a insisté sur la valeur ajoutée de Félix Eboué dans la défense des intérêts des indigènes, au regard de leur apport dans la victoire de la France devant l'Allemagne qui se profilait.

Joseph MWISSI NKIENI

(Suite de la page 3)

La méfiance s'installe, le dialogue s'éloigne, l'hypocrisie règne. Et c'est un grand facteur de dysfonctionnement des institutions.

Il faut comprendre que la gangrène nous vient du manque total de régulation des communications dans les réseaux sociaux. Le drame est que les acteurs politiques et les hauts-cadres s'y sont mis, eux-mêmes, à travers des intermédiaires, se donnant le plaisir de fomenter des coups bas contre ceux qu'ils considèrent comme des adversaires ou simplement des concurrents ou pour faire échouer des décisions qu'ils n'approuvent pas. Le phénomène n'est pas propre à notre pays. Mais, dans les grandes démocraties comme la France, les gouvernements mettent en place des lois, des mécanismes, etc, pour tenter de freiner ce phénomène, qui est une véritable menace à la démocratie et à la liberté d'expression. Car, si à la place du débat démocratique, c'est le discours de haine qui prévaut, notre société court de vrais dangers: le dysfonctionnement institutionnel; l'explosion de violences; etc.

L'HORIZON AFRICAÏN

L'HORIZON AFRICAÏN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

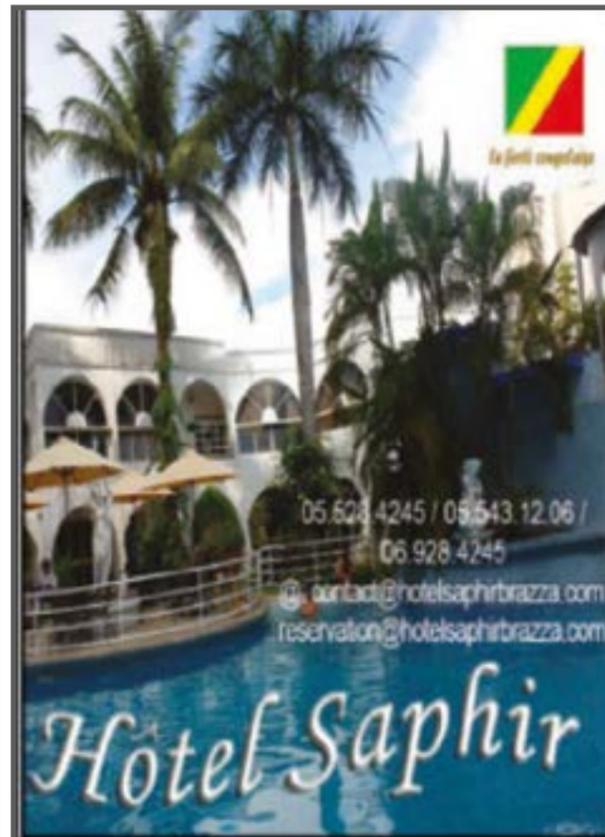
Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornado



**Chaque jeudi
L'Horizon Africain
sur le site
internet:
www.lhorizonafricain.com**

A.m.c (Association des médecins du Congo)

Les médecins congolais ont pu tenir leur première assemblée générale ordinaire

L'A.m.c (l'Association des médecins du Congo) a tenu, samedi 2 mars 2024, à l'auditorium de l'Hôpital spécialisé mère et enfant Blanche Gomès, à Brazzaville, son assemblée générale ordinaire, sous le patronage de son président, le prof Richard Roger Urbain Bileckot. Sur 182 membres adhérents, 55 médecins y ont participé (soit 15 de Brazzaville et 11 de Pointe-Noire). Il y a eu également des participants en ligne, notamment des médecins congolais résidents en Europe, en Afrique et à Pointe-Noire, sans oublier ceux de Brazzaville. Plusieurs points ont été abordés au cours de cette assemblée, la première depuis la création, en juin 2023, de l'A.m.c, une des structures associatives qui regroupent les médecins congolais, quel que soit le lieu où ils se trouvent.

Dans son mot d'ouverture, le prof Bileckot a déclaré que «l'assemblée générale ordinaire peut se tenir, on a besoin du quorum, lorsqu'il s'agit des délibérations, sur lesquelles les membres doivent se prononcer». Ainsi, il a présenté l'ordre du jour axé sur sept points: le rapport moral du président de l'A.m.c; le rapport du comité de suivi et d'évaluation; le rapport d'activités; le rapport financier; le rapport des commissions spécialisées; le plan de travail



Pendant l'assemblée général ordinaire des médecins.



Le prof Bileckot (à droite).

et les litiges en suspens. Dans son rapport moral, le président de l'A.m.c a présenté la vision de l'association qui consiste au développement des médecins et de leur métier. Il a évoqué les difficultés rencontrées dans la pratique de la médecine au Congo. Par la suite, le président de l'A.m.c a présenté le rapport du comité de suivi et d'évaluation, qui a été adopté avec amendements. Le point attendu à cette assemblée générale ordinaire était le rapport d'activités, présenté par le vice-président, le Dr Alain Mouanga. Il ressort de sa présentation que le rapport narratif renseigne sur les actions menées par le bureau exécutif de l'A.m.c et les commissions spécialisées, conformément à la feuille de route de l'assemblée constitutive du 11 juin 2023. Ainsi, il a rappelé les étapes convenues lors de l'assemblée générale constitutive: la mise en place de toutes les instances; la déclaration officielle de l'A.m.c; le plan de communication; la campagne d'adhésion; l'élaboration par le bureau exécutif et les commissions spé-

cialisées, d'un plan de travail; la migration progressive de la plate-forme Congo médical connecte (C.m.c) en A.m.c. Le rapport narratif s'est articulé en sept points: la mise en place de toutes les instances; la démarche de déclaration officielle de l'A.m.c; les activités du bureau exécutif; les activités des commissions spécialisées et les représentations de l'A.m.c; le plan de communication; la campagne d'adhésion et la migration progressive de la plateforme Congo médical connecte (C.m.c) en A.m.c. En rappel, du point de vue des statuts et du règlement intérieur, l'assemblée générale ordinaire entend le rapport moral du président, le rapport du comité de suivi et évaluation; elle approuve le rapport narratif d'activités et le rapport financier; elle adopte le plan d'action et le budget, procède à l'élection des membres du Bureau exécutif et tranche les litiges en suspens. Pour ce qui est de la mise en place de toutes les instances, mandat avait été donné au bureau exécutif pour mettre

en place les commissions spécialisées et les représentations de l'A.m.c. C'est ainsi qu'après concertation, les coordinations de Brazzaville, de Pointe-Noire, de l'Europe et de l'Afrique Australe ont été mises en place le 21 juin 2023. Les commissions spécialisées ont été mises en place le 11 juillet 2023. Leur mandat a été explicité au regard des dispositions statutaires.

La déclaration officielle et les démarches administratives

La déclaration officielle a été obtenue le 26 octobre 2023, après quatre mois de démarches laborieuses. Cette procédure a nécessité des frais d'enregistrement à la préfecture et aux impôts. Les démarches étaient jonchées d'obstacles et d'incompréhensions quelquefois intentionnellement induites par l'administration. Il s'agit, notamment, des appréhensions politiciennes suscitées par la frilosité de certaines autorités à l'encontre des médecins dit «de la dias-

pora». Certains de ces médecins de la diaspora, très actifs dans les réseaux sociaux, étaient membres du comité préparatoire.

En dépit du partage d'informations par courrier officiel aux autorités du Ministère de la santé et de la population, et des échanges avec les cadres administratifs et des personnalités, une confusion a été malicieusement entretenue au détriment des attributions institutionnelles de l'Ordre des médecins et du Syndicat des médecins. C'est dans ce contexte que la domiciliation de l'A.m.c à l'Hôpital spécialisé mère et enfant Blanche Gomès a été annulée, sur injonction du cabinet du ministre de la santé et de la population, sans aucune explication. Pour information, la domiciliation des institutions et associations non-étatiques est usuelle dans les institutions du Ministère de la santé et de la population. Cela n'enfreint aucune réglementation. Le président ne souhaitant pas ébruiter ce qui-proquo d'une part et pour ne pas ralentir la démarche de déclaration officielle d'autre part, a utilisé la domiciliation de l'O.n.g Santé et développement durable, en sachant que la prochaine assemblée générale décidera de la domiciliation de l'A.m.c.

Le circuit administratif a connu des «turpitudes» nécessitant l'implication de certains hauts-cadres de l'administration (dossiers non-retrouvés, pièces manquantes, surenchères, absence d'informations, etc). De plus, il a fallu se conformer au modèle des statuts et de règlement intérieur de l'administration congolaise, fourni par la Préfecture de Brazzaville. Après amendements, le rapport d'activités a été adopté par acclamation. Il a été de même pour tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Par ailleurs, le plan d'action priorisait deux tâches: la solidarité et l'amélioration des conditions de travail du médecin, avec pour objectif de renforcer la gouvernance de l'association; l'organisation des formations médicales continues; la détermination de l'entrepreneuriat médical et l'établissement de la collaboration interprofessionnelle. Des délibérations ont été adoptées pour le siège de l'A.m.c, les modalités de l'assistance et de la solidarité, sur la contractualisation d'une police auprès d'un assureur, etc.

Le dernier point à l'ordre du jour a révélé que le milieu des médecins n'est pas épargné des problèmes que l'on rencontre dans d'autres

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu sont tristes de constater que l'école congolaise se détruit au fur et à mesure que les années passent. L'école privée se préoccupe plus de ses gains financiers, en vendant tout à des prix qui ne font que grimper; l'école publique perd la qualité de son service, même si on crée des exceptions avec les collèges et lycées d'excellence. Les états généraux de l'éducation se sont tenus, au mois de février dernier. Une grande thérapeutique pour soigner l'école congolaise a été concoctée. Encore faut-il que le gouvernement se mette à appliquer cette thérapeutique à l'école congolaise, en prenant les décisions qu'il faut et en faisant voter les projets de loi attendus.

Avec la thérapeutique proposée par les états généraux, l'école congolaise doit retrouver sa vocation d'être un lieu de formation et d'éducation de nos enfants. Elle doit retrouver son rôle d'inculquer aux enfants les valeurs qui améliorent leur comportement. Après la famille, l'école est le lieu de socialisation de l'enfant, un lieu de vie qui va marquer sa vie. Un repère social qui va servir de sous-bassement à sa personnalité. Avec l'école, nos enfants deviennent des écoliers. Devant leurs maîtres, ce sont des élèves, c'est-à-dire, des personnes qui apprennent les leçons qu'on leur enseigne.

L'école doit redevenir le lieu par excellence de la transmission du savoir, de l'instruction, pour créer des citoyens congolais libres et responsables, capables de contribuer au développement de leur pays, d'occasionner le progrès de leur société. L'école doit assurer, génération après génération, la continuité des valeurs qui fondent la société congolaise, à l'origine de la création de notre République. Le gouvernement doit arriver à dégager les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les conclusions des états généraux de l'éducation et de la recherche.

Si on se plaint aujourd'hui des bébés noirs et autres kulunas, deux institutions sociales sont interpellées: la famille et l'école. Si l'enfant n'est pas bien encadré en famille, s'il ne s'y sent pas épanoui et protégé, il risque de fuir pour embrasser la rue et devenir kulunas ou bébé noir. Si l'enfant rate l'école, parce qu'il n'est pas bien encadré, il a de mauvaises notes qui font sa honte devant ses camarades, il fuit l'école pour embrasser la rue et courir le risque de devenir kulunas ou bébé noir. Les rebuts scolaires ont fini par manifester leur loi. Ils ont pris les machettes pour nous tailler en morceaux. Voilà là où nous sommes tombés! C'est triste. C'est dur. Nos gouvernants ne semblent pas bien prendre la mesure des choses. Leur rôle à eux, c'est de trouver les moyens pour relever l'école, afin qu'elle s'occupe de tous nos enfants. La thérapeutique est là. On attend sa mise en œuvre et de ce fait, il faut des moyens.

Justement, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu sont tristes de constater que le gouvernement ne consacre pas assez de moyens financiers à l'éducation. L'école est confinée à la débrouillardise, à l'instar des paysans obligés de se cotiser pour payer les enseignants volontaires. Ils rappellent ce que nous lisons à l'école primaire: «Il n'y a pas aujourd'hui d'homme intelligent qui ne se sente lié par des fils invisibles à tous les hommes passés, présents et futurs. Nous sommes les héritiers de tous ceux qui sont morts, les associés de tous ceux qui vivent, la providence de tous ceux qui naîtront. Nous sommes meilleurs et plus heureux que nos devanciers, faisons que notre postérité soit meilleure et plus heureuse que nous. Il n'est pas d'homme si pauvre et si mal doué qui ne puisse contribuer au progrès dans une certaine mesure».

En un mot, il faut toujours fructifier l'héritage que l'on nous lègue. L'école est le lieu par excellence pour fructifier l'héritage. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

secteurs d'activités. En tout cas, les médecins ont loué la modestie et la sagesse du prof Richard Roger Urbain Bileckot, qui a su régler les problèmes avec diplomatie, douceur et tact. Son savoir-faire a permis la tenue sans encombre de l'assemblée générale ordinaire de l'A.m.c et le point a

été renvoyé à la prochaine assemblée générale. Entre-temps, les médiateurs vont travailler, pour écouter les membres de l'association qui ont des préoccupations particulières.

Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

Festival Vaulx mieux rire (France)

L'humoriste Weiflar Kaya a décroché deux prix

En une soirée, Weiflar Kaya, humoriste congolais, s'est vu décerner le Prix du public et le Prix du jury, à l'occasion de la 5^{ème} édition du Festival Vaulx mieux rire, qui s'est tenue en février à Vaulx, une ville française du Département de la Haute-Savoie, en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce festival a rassemblé plusieurs talents qui ne cessent de faire sensation dans le monde de l'humour, tels qu'Ethan Lallouz, Dycosh et Yassine Daoudi.

Pour sa 5^{ème} édition, le Festival Vaulx mieux rire, organisé par Faride Ouhlala Lyon, une association basée dans la promotion des activités à caractère culturel, national et international, a accueilli au moins 700 personnes réunies sous le signe du rire, avec des talents en plein épanouissement.

C'est dans une grande félicité que Weiflar Kaya s'est affirmé avec l'acquisition de deux grands Prix. «Ce qui nous arrive est généralement le résultat de ce que nous avons

pensé. Tu seras heureux si tu arrives à tomber réellement amoureux de ton travail», a-t-il déclaré.

Basé depuis quelques temps en France, Weiflar Kaya est un artiste humoriste, comédien et acteur d'origine congolaise. En 2015, il reçoit le trophée de la révélation d'humour en tant que meilleur artiste humoriste espoir. Il réalise ainsi son rêve de passer du simple spectateur à l'acteur de grande scène internationale du Festival Tuseo, en participant à l'atelier animé par l'humoriste Valéry Ndon-



Weiflar Kaya.

go du Cameroun, et à l'occasion du dixième anniversaire de l'événement le plus hilarant du Congo. Dans son parcours, il a eu à collaborer et à participer à plusieurs festivals d'humour avec Canal+ et autres producteurs. Il est

considéré comme l'un des meilleurs humoristes de l'Afrique et est présent dans tous les grands rendez-vous africains d'humour.

Céleste Exaucé
SINDOUSSOULOU

Département de la Likouala

Assistance japonaise à l'Unicef, en faveur des populations

Le Japon a apporté une contribution de 981.962 dollars (environ 593.417.311,92 F Cfa) pour répondre aux besoins immédiats de santé, eau, hygiène et assainissement des populations affectées par les inondations dans le Département de la Likouala. L'information a été donnée par l'Unicef, le 22 février 2024, à Brazzaville.

Grâce à l'aide financière japonaise, l'Unicef prévoit de répondre aux besoins de santé immédiats de 95.950 personnes dans les Districts d'Impfondo, Dongou, Liranga, Epena et Bétou, incluant la prise en charge de la malnutrition pour 19.190 enfants de moins de 5 ans et 4.043 femmes enceintes et allaitantes.

Cette contribution du Japon permettra, par ailleurs, à 35.500 personnes vulnérables dans les Districts de Dongou, de la Liranga et d'Epéna de bénéficier de services essentiels d'eau, d'hygiène et d'assainissement (Eha). Ce soutien va également contribuer aux efforts de réduction des risques de catastrophe pour les communautés vivant dans les zones les plus touchées par les inondations.

Cet appui du Japon aux activités de réponse de l'Unicef est intervenu, alors que l'accumulation de pluies diluviennes depuis août 2023 cause des inondations d'une intensité rare qui placent 525.456 personnes dans un



Les populations ont besoin d'aide humanitaire, après les inondations

besoin d'assistance humanitaire immédiate. Parmi celles-ci, 478.811 ont des besoins urgents en eau, hygiène et assainissement et 193.130 font face à des difficultés d'accès aux soins de santé, notamment en matière de médicaments et de vaccination. Face à l'impact de ces inondations, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence et coordonne une réponse d'urgence pour laquelle l'Unicef intervient en première ligne avec les autres agences des Nations unies et les acteurs humanitaires présents sur

place.

«Le gouvernement du Japon souhaite renforcer son soutien humanitaire en République du Congo qui consiste, entre autres priorités, à sauver des vies, alléger les souffrances et préserver la dignité humaine pendant et après les catastrophes naturelles ou causées par l'homme, ainsi qu'à prévenir de telles situations et à renforcer la préparation à leur survenance. Ce projet s'inscrit aussi directement dans le cadre d'un des piliers de la huitième Conférence interna-

tionale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad 8) qui vise à construire une société résiliente et durable, en intensifiant les efforts dans des domaines clés, y compris la santé», a déclaré Hidetoshi Ogawa, ambassadeur du Japon en RD Congo, basé à Kinshasa et ayant juridiction sur la République du Congo. «Avec cette contribution, le gouvernement du Japon apporte un soutien vital aux efforts de réponse de l'Unicef face aux inondations qui sévissent», a confié pour sa part la Dre Chantal Umtoni, représentante de l'Unicef en République du Congo.

Même si l'intensité des pluies reçues depuis août 2023 revêt un caractère exceptionnel, les événements extrêmes liés au climat tels que les inondations sont de plus en plus récurrents et affectent de façon accrue les populations vivant dans le Nord du pays, particulièrement le long des corridors de la Rivière Oubangui et du Fleuve Congo. Parmi les départements affectés en situation de vulnérabilité chronique, celui de la Likouala est de loin le plus touché par des inondations cycliques qui entraînent des déplacements de populations, avec un impact direct en termes de santé, de nutrition et d'accès à l'eau potable.

Science de la terre et de l'univers

Josammy Samba Ganga décrypte les clés pour comprendre la matière noire

La curiosité et la passion de l'écrivain-chercheur américain d'origine congolaise, Josammy Samba Ganga, pour l'astronomie l'ont emmené à créer le monde imaginaire et intrigant qu'il appelle «la planète Mostini», où convergent les fluctuations quantiques, la thermodynamique et la technologie sigma anti-gravité. Ces lois cosmiques régissent, selon lui, la formation et les réactivités de tout l'univers. L'une de ses œuvres remarquables est le livre intitulé «Mostini planet next level the world». Dans cet ouvrage passionnant et captivant, Josammy Samba Ganga, écrivain-chercheur américain d'origine congolaise, illustre l'influence des lois cosmiques dans la galaxie d'Andromède, où réside sa planète fictive. À travers ses écrits, il partage ses connaissances et ses idées sur l'univers, la gravité et l'interaction complexe des forces célestes.



Josammy Samba-Ganga.



Explorer les planètes.

L'écrivain-chercheur américain, Josammy Samba Ganga, qui vit à San Diego, en Californie, a trouvé son inspiration dans l'immensité du ciel nocturne, où les étoiles scintillent comme d'anciens conteurs. Enfant, il s'allongeait sur l'herbe, regardait vers le haut et s'interrogeait sur les mystères cosmiques. Les constellations murmuraient des secrets et la lune fredonnait des airs célestes. Sa fascination s'est approfondie à mesure qu'il étudiait les sciences et la littérature. L'interaction de la physique et de la poésie l'a captivé. A cela s'ajoute, la façon dont la gravité tissait des orbites et la lumière peignait les nébuleuses. Josammy s'est rendu compte que l'astronomie transcendait les équations. C'était une symphonie d'émerveillement et de curiosité.

Il a écrit ses pensées, mêlant rigueur scientifique et flair artistique. Ses écrits sont devenus des télescopes, permettant aux lecteurs de scruter les trous noirs et de chevaucher les queues des comètes. La passion de Josammy Samba Ganga a alimenté sa quête pour démêler le tissu de l'univers. Dans son odysée cosmique, l'écrivain chercheur a mis au jour des merveilles qui étirent le tissu de notre compréhension. Parmi les joyaux célestes qu'il a découverts, l'un d'eux se démarque, «une révélation qui résonne à des années-lumière: une pépinière stellaire, un berceau cosmique où naissent les étoiles. Une danse tourbillonnante de gaz et de poussière, orchestrée par la main invisible de la gravité». La-où des protoétoiles émergent de leurs cocons célestes, alimentées par la fusion nucléaire.

Par ailleurs, à côté de cette révélation fascinante, Josammy Samba Ganga découvre non seulement la naissance des étoiles, mais aussi leurs connexions cosmiques ainsi que leurs liens célestes. Notons que cette percée scientifique vient, une fois de plus, nous rappeler le fait que dans «l'immensité de l'univers cosmique, nous ne sommes pas seuls. Nous ne sommes qu'une poussière d'étoiles, tissées dans le tissu de l'univers, faisant partie d'une grande famille du monde astrale».

Roland KOULOUNGOU

Musique

Cinq ans après sa mort, Simaro Lutumba et son héritage continuent de briller

Il fut l'un des plus grands auteurs compositeurs et guitariste de l'histoire de la rumba congolaise. **Simon Lutumba Ndomanuono alias Simaro Masiya, «Le poète», est mort le 30 mars 2019, à Paris, en France, à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie, une année après avoir annoncé son retrait de la scène musicale, à l'occasion de ses 80 ans, après une carrière de 63 ans. Guitariste dans l'Orchestre Tout Puissant Ok Jazz du grand maître Franco Luambo Makiadi, son héritage musical continue de résonner sur les deux rives du Fleuve Congo et au-delà, dans bien de pays du continent et du monde.**

Né le 15 mars 1938, à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), Simon Lutumba Ndomanuono est un ancien employé de la Sedec (Société d'entreprise commerciale du Congo). Il s'initia à la guitare dans les années 50 auprès de Kalonji. En 1958, il débute professionnellement à la guitare rythmique dans l'Orchestre Micra Jazz. Sa popularité naissante arrive aux oreilles de Franco qu'il rejoint en 1961 dans l'Ok Jazz. Simaro Lutumba y apporte sa touche personnelle: une technique de guitare inspirée de la rumba, du jazz, de l'afro-cubain et des chansons poétiques, éducatives, langoureuses et pleines de spiritualité.

Quelques années plus tard, les talents d'auteur-compositeur, de guitariste et de chanteur de cet intellectuel reconverti dans la musique sont enfin reconnus par ses pairs, avec la sortie de plusieurs morceaux, dont «Mabele» (La terre) en 1974, une rumba mélancolique interprétée par Sam Mangwana. En 1986, il écrit «Cœur artificiel», un thème sur les relations humaines, chanté en duo par Pépé Kallé et Carlyto Lassa. S'ensuit «Testament ya Bowule», etc. L'Ok Jazz lui permettra, à travers ses com-



Simaro Masiya, Le poète.



Simaro Masiya lors de sa réception par le Président Joseph Kabila Kabange.

positions, de révolutionner la rumba congolaise, propulsant son influence artistique au-delà des frontières de son pays. Après la disparition, le 12 oc-

tobre 1989, de Franco dont il était le bras droit, le groupe décide, d'un commun accord avec la sœur du défunt, Mme Marie Louise Akangana, de verser 30% des recettes aux héritiers qu'elle représente, les 70% restants allant à l'administration, aux techniciens et aux musiciens. Sous la présidence de Simaro, le TP OK Jazz réalise, entre 1990 et 1993, plusieurs spectacles et tubes. Mais, des événements douloureux vont bientôt mettre un terme à cette harmonie, et Simaro Lutumba décide de mettre fin à sa collaboration avec le TP OK Jazz, après 37 ans de services dans cet orchestre. Le 30 janvier 1994, il fonde l'Orchestre «Bana OK» qui veut dire «Les enfants de l'OK (Jazz)», en compagnie de Josky Kiambukuta et Ndombe Opetum. Aujourd'hui, le groupe est dirigé par l'artiste musicien Manda Chante, successeur désigné par Simaro Lutumba, avant sa mort.

Il avait annoncé sa décision de quitter la scène musicale, le 19 mars 2018, à l'occasion de ses 80 ans. Pour cela, il avait déposé sa guitare au musée national, après avoir été reçu par le Président de la République, qui était alors Joseph Kabila Kabange. Avant sa mort, un monument avait déjà été érigé en son honneur, dans la commune de Lingwala, à Kinshasa. Comme quoi, après le grand maître Franco, Simaro Masiya est son grand apôtre, dans le monde de la rumba.

Roland KOULOUNGOU

Communauté libanaise de Brazzaville

Les prédictions de Zeib Fayad trouvent un écho dans l'opinion libanaise et ailleurs

Astrologue libanais, Zeib Fayad avance, depuis un moment, dans des prédictions bouleversantes et réalistes. Il fascine ses compatriotes, surtout ceux installés à Brazzaville, qui croient en lui et pensent que d'autres communautés peuvent également lui faire confiance, parce qu'estiment-ils, Zeib Fayad ne rate rien et est bien disposé à donner satisfaction à toute demande.

Selon les membres de la communauté libanaise de Brazzaville, Zeib Fayad vient de prédire que «la guerre entre l'Ukraine et la Russie prendra du temps et révélera les faiblesses de l'occident et le manque d'un plan de sortie de crise concerté entre les puissances, pour aider le peuple ukrainien». C'est une



Zeib Fayad.

histoire de légitimité, «la Russie ne cédera pas», insiste-t-il.

Il avait prédit «la guerre dans la bande Gaza entre Israël et la Palestine et annoncé le pire désastre humain dans cette partie du monde». Les citoyens libanais vivant à Brazzaville enjoignent les congolais de lui faire confiance. Les libanais sont fiers de lui et contents de voir leur frère faire de grandes prédictions qui touchent le quotidien des hommes de toutes les parties de la terre. Zeib Fayad a aussi prédit que son pays, le Liban, va jouer un rôle dans la résolution de la guerre dans la Bande de Gaza.

Narcisse MAVOUNGOU

Pour tout contact, appeler: 05.575.97.32.

Littérature

Le marché du livre d'occasion ou l'éternel refuge des mordus de la lecture

Aujourd'hui, au Congo, il existe une chaîne de lieux conçus pour servir les deux types de lecteurs: ceux qui aiment les livres d'occasion et les préfèrent aux neufs, par économie ou pour quelque chose en rapport avec la nostalgie, et ceux qui préfèrent les librairies organisées, avec une salle de lecture. Mais de toute évidence, il apparaît que «le lecteur qui va à la librairie d'occasion est le lecteur assidu, le bon lecteur, celui qui a l'habitude de lire»

Les livres d'occasion revendus avec style, c'est ainsi que fonctionne cette idée de librairie à ciel ouvert qui existe au Congo et dans la capitale Brazzaville. Les crises économiques que traverse le pays ont

toujours profité aux livres d'occasion. Les gens sont plus intéressés à rechercher des livres d'occasion que des livres neufs. «En général, le lecteur qui va à la librairie d'occasion est le lecteur assidu, le bon lec-



Les librairies à terre.

teur, celui qui a l'habitude de lire».

Les milieux universitaires

et scolaires garantissent, en quelque sorte, la continuité des ventes d'ouvrage

philosophie, d'histoire, de géographie, de langues, de psychologie, de politique, de littérature, etc.

Signalons que les librairies d'occasion ont tendance à être des lieux au look ancien, même si certaines proposent aussi des ouvrages neufs, surtout les ouvrages pédagogiques. Leur particularité, c'est que, comme au marché, les prix se discutent. Malheureusement, le cadre utilisé expose les livres à la poussière et aux rayons solaires, ce qui les abîme très vite, car étant mal conservés. Malgré tout, cette réalité ne démotive pas les mordus de la lecture, même si d'autres lecteurs ne le voient pas ainsi. Le livre d'occasion a encore de l'avenir devant lui, surtout que les prix dans les librairies classiques sont souvent hors de portée du lecteur moyen.

Roland KOULOUNGOU

I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et des sports)

Désormais, des formations diplômantes en activités physiques adaptées de santé

En séjour au Congo, le Dr Gildas Viéra, président du mouvement La France autrement et de l'Association Kama Afrique vision, a donné une conférence, vendredi 1^{er} mars 2024, au Gymnase Maxime Mat-sima, à Brazzaville. Organisée par l'I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et des sports), cette conférence a porté sur l'importance de la pratique de l'activité sportive pour la santé. Il a signé, avec l'I.s.e.p.s, un accord de partenariat qui va permettre de mettre en place des formations diplômantes de niveau licence, sur les Apas (Activités physiques adaptées de santé).

Arrivé à Brazzaville le lundi 26 février 2024, le président de la plateforme Kav (Kama Afrique vision), le Dr Gildas Viéra, a tenu plusieurs activités politico-sociales dont une conférence donnée à l'I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et sportive) de l'Université Marien Nguabi.

Devant un auditoire composé d'enseignants et d'étudiants de l'I.s.e.p.s, le conférencier a présenté l'importance de la pratique de l'activité sportive sur la santé. Il a sollicité la prise en compte, dans le programme pédagogique de l'I.s.e.p.s, des enseignements sur les sciences permettant d'encadrer et d'entraîner, dans le domaine sportif, les personnes vivant avec handicap. «C'était important, pour nous, de montrer l'importance de l'activité sportive sur la santé. Nous n'en prenons pas assez conscience, lorsqu'on est sur ce type de cursus. Mais, pour aller un peu plus loin, il faut parler d'activités physiques adap-



Dr Gildas Viéra pendant sa conférence.



Les participants autour du conférencier.

tées et donc voir comment on peut adapter une activité physique de type handicap

potentiel ou peut être de perte d'autonomie qui peut arriver à chacun d'entre

nous, à différents moments de la vie. C'est important de mettre l'accent là-dessus et d'être assez interactif, pour que les personnes puissent repartir avec une véritable prise de conscience sur les activités physiques adaptées de santé», a-t-il confié à la presse, après la conférence. Selon lui, l'accord de partenariat signé avec l'I.s.e.p.s fait le lien entre son association, Kama Afrique vision, et l'institut, pour mettre en place une licence A.p.a.s (Activités physiques adaptées de santé). «Ce qui permettra d'avoir des professionnels en capacité d'être en soutien des différentes personnes, puisque vous savez que dans différents pays, on parle d'activités physiques adaptées, soit le sport sur ordonnance. Ça veut dire qu'une personne qui est spécialisée en licence d'activités sportives adaptées est en capacité de pouvoir suivre un patient qui lui sera orienté par un médecin», a-t-il indiqué.

Signalons que cette conférence interactive a été saluée par l'assistance. Pour Grâce Laurent Moukolo Kimi, étudiante en Troisième Année de licence à l'I.s.e.p.s, cette conférence était très intéressante, raison pour laquelle il souhaite l'incorporation de la licence A.p.a.s à l'I.s.e.p.s.

Luz Ernest BAKALA

Fécorugb (Fédération congolaise de rugby)

Un projet de développement du rugby des jeunes au Congo

Il s'est tenu, du 1^{er} au 3 mars 2024, au salon V.i.p du Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, un stage de formation des formateurs d'enfants en rugby. Initiée par la Fédération internationale de rugby, cette formation a connu la participation d'une vingtaine d'entraîneurs venus des quatre coins des arrondissements de la ville capitale, Brazzaville. Les cérémonies d'ouverture et de clôture se sont déroulées sous le patronage du D.a.s (Directeur des activités sportives), Clor Samba-Samba, en présence du secrétaire adjoint du C.n.o.s.c (Comité national olympique et sportif congolais) Jean-Baptiste Ossé et du deuxième vice-président de la Fécorugb, Vincent Niambi Malaloua Azia.



Les formateurs pendant et à la fin de leur stage.

Est-ce le signe du réveil du rugby au Congo? En tout cas, la Fécorugb, que dirige le député Biscay Elbe Bidie, a saisi l'opportunité donnée par la Fédération internationale de rugby, pour relancer le rugby, sport pratiqué dans le pays avant même son indépendance. Mais, ses compétitions nationales ne se tiennent pas systématiquement chaque année, comme les autres sports collectifs. Pendant le séminaire, les formateurs ont bénéficié de cours théoriques et pratiques, sur le thème: «L'entraîneur, les enfants». Plusieurs thématiques ont été abordées lors de cette formation, entre autres: la charte d'un bon entraîneur de rugby; les méthodes d'entraînement chez un bon entraîneur; les précautions à prendre par un entraîneur avant le début de chaque séance d'entraînement, etc.

Au terme de cette formation, le deuxième vice-président de la Fécorugb, Vincent Niambi Malaloua Azia, satisfait de la moisson escomptée, a demandé aux bénéficiaires de faire bon usage des connaissances reçues. «Ce programme, qui fait partie intégrante de la nouvelle stratégie de la Fédération congolaise de rugby, pour promouvoir et développer la pratique du rugby en milieu juvénile, tout en créant les centres de formation de catégorie de U11 à U15, dans les différentes localités du pays, permettra d'augmenter le nombre d'athlètes et de recruter de nouveaux entraîneurs et arbitres durant les quatre prochaines années, pour préparer une équipe nationale jeune de rugby à 7, sans tricherie d'âge, dans les années avenir. Vous qui êtes la première promotion de ce projet, vous devriez vous mettre résolument au travail, après avoir reçu les outils nécessaires», a-t-il indiqué.

Pour le directeur des activités sportives, Clor Samba-Samba, le moment tant attendu est arrivé, pour que le rugby au Congo se développe. «J'ose croire que vous serez d'accord avec moi qu'il y a un triptyque sportif: c'est de respecter la détection, l'organisation et enfin la formation. Voilà pourquoi je salue, en nom propre, les initiatives liées à la formation des formateurs et j'exhorte les différents participants aux sérieux et à être efficaces sur le terrain», a-t-il souligné. Rappelons que ce stage fait office de lancement du projet de développement du rugby des jeunes au Congo, un sport qui a besoin de compétition, pour le promouvoir. A la Fécorugb de s'engager de se mettre au travail pour cela.

Luz Ernest BAKALA

Jeux africains Accra 2024

La délégation congolaise est partie

Les 13^{èmes} Jeux africains se déroulent du 8 au 27 mars 2024, à Accra, la capitale du Ghana. Jusqu'à la date où nous mettons sous presse, c'est-à-dire le mercredi 6 mars, les athlètes congolais, réunis au sein des Diables-Rouges, sont partis de Brazzaville, après avoir été reçus par le ministre en charge des sports.

Les Jeux africains Accra 2024 ont connu un report. Ils devraient se tenir en août 2023. Ils ont été reportés en mars 2024, en raison du retard dans la livraison des infrastructures qui les abritent. A quelques jours de ces jeux, la délégation congolaise a attendu jusqu'au dernier moment pour quitter Brazzaville.

C'est une délégation de 186 personnes, composée d'officiels, d'entraîneurs et d'athlètes venus de 11 fédérations sportives: athlétisme; badminton; boxe; lutte associée; natation; football; judo et disciplines associées; taekwondo; tennis de table; karaté et arts martiaux affinitaires.

Bon, quoiqu'en retard, souhaitons un bon séjour de compétition à nos athlètes à Accra. Et pour reprendre le slogan du ministre Hugues Nguélon-délé, sur le terrain, ils devront penser: «Le Congo d'abord!». Et donc, on attend un panier bien rempli de médailles.

LEB

Coupe de la Caf

Ç'en est fini pour les Diables-Noirs!

La 6^{ème} et dernière journée de la phase de groupe de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football) s'est jouée le dimanche 3 mars 2024. Ainsi, l'équipe congolaise des Diables-Noirs a livré sa dernière rencontre, face aux Sud-Africains du club Sekhukhune united, au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Le miracle ne s'est pas produit pour les Diablotins qui ont été tenus en échec à domicile, par un score vierge de zéro but partout. Occupant la dernière place du Groupe D, ils ont dit adieu à la Coupe de la Caf.

On ne le dira jamais assez, le football congolais n'est plus performant en compétitions continentales. La seule équipe du championnat national restée sur la scène africaine, c'était Diables-Noirs. Pour la troisième fois, les hommes du général Jean-François Ndengué compétissaient à la Coupe de la Caf. Mais, sur six matches livrés, ils n'ont pas vu la couleur d'une seule victoire. Le palmarès est lamentable: quatre défaites et deux nuls. Au finish, ils sont derniers du groupe avec deux minables points. Tout est donc à recommencer et surtout à améliorer. Les Congolais doivent prendre le sport au sérieux.

Pendant ce temps, dans le Groupe D, la Renaissance de Berkane (Maroc) a eu raison du Stade Malien (3-0) et termine en tête du groupe, avec 14 points, suivi par le Stade Malien (10 points). Les deux sont qualifiés pour les quarts de finale. Sekhukhune united est troisième du groupe avec 6 points et les Diables-Noirs, moyibi'a taro, avec 2 points. Vraiment les Congolais doivent prendre le sport au sérieux!

LEB